

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, GREFFIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

QUE le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire lundi, 20 juillet 2026 à 19 h

LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL SE DÉROULERA À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE.

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil municipal et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur les points suivants :

1. Attribution de contrat UTE-2026-23 - Acquisition de membranes de filtration pour le système de traitement d'eau potable
2. Ajout de fonds – Réserve financière pour la gestion de l'eau potable
3. Autorisation à l'Association du lac La Retenue pour la réalisation d'une étude du lac
4. Autorisation de dépenses – Réparation de la transmission – Camion à benne
5. Embauche – Adjointe administrative
6. Embauche – Préposé aux infrastructures récréatives
7. Période de questions
 - 7.1 Membres du conseil
 - 7.2 Public
8. Levée de l'assemblée

FAIT À BOISCHATEL, CE 17^E JOUR DU MOIS DE JUILLET 2026



Daniel Boudreault
Greffier